

**Compte-Rendu de la Réunion plénière**

**Mardi 17 mai 2022 – 19 heures - Mairie de Gençay**

**Etaient présents :**

**Elus** : Mr BOCK, maire de Gençay ; Mr TEXIER, maire de Brux

**Membres du CoDev** : François ALAMICHEL, Laurent AUVIN, Elisabeth BONNEAU, Hélène BOUT, Dominique Carpentier, François-Xavier Couturier, Marie-Jeanne de BERTREM, Jean-Pierre DELAITRE, Owen EASTALL, Huguette FOUGERET, Sandrine FREDONNET, Valérie KASTLER, Jérémy LAL, Valérie LAMOUREUX, Marie-Christine MATTHIEU, Wilfried PARADOT, Pierre ROLAND-GOSSELIN, Marie-Madeleine SAMARAS, Louis SURREAUX, Blandine TROUVILLE, Daniel WILLEMIN.

**Etaient excusés :**

**Elus** : Vincent BEGUIER, maire de Valence en Poitou, Sylvie COQUILLEAU, maire de Payroux.

**Membres du CODEV**: Jérôme CHASSAING, Dominique BOUTET, Cécile DAIGUEMORTE-MAUDUIT, Bernadette MESRINE, Florence LOUIS, François Marie POIRAULT, Patrick MINOT.

**Étaient absents** : Pascal LECAMP, maire de Civray.

Note : les élus mentionnés ci-dessus font partie du groupe d’élus de la communauté de communes chargé des relations avec le CODEV

La réunion s’est tenue dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Gençay où nous sommes chaleureusement accueillis par Mr François BOCK, maire de cette cité.

**Première partie** : présentation de la commune de **Gençay** et des enjeux à venir.

**Deuxième partie de la réunion** : réunion plénière du Conseil de Développement.

**Première partie** : présentation de la commune de **Gençay** et des enjeux à venir.

Gençay est une commune d’environ 1700 habitants qui s’étend sur une surface d’environ 400 Ha : c’est un ilot urbain au milieu de la « ruralité »

Historiquement, la ville s’est construite autour de son château (XIIIème) sur un piton, le Montcabré, au confluent de deux rivières, la Belle et la Clouère.

L’approvisionnement en fruits et légumes de la ville de Poitiers étant fait par les villes du nord de Poitiers, Gençay se spécialisa dans l’alimentation carnée et laitière. Un marché aux bestiaux existe depuis le Moyen Age.

Le bourg de Gençay est resté pratiquement identique jusque dans les années 1970 : la population est passé de 1200 à 1600 habitants en l’espace de 15 ans. En s’étendant vers le sud, il a multiplié par 5 la superficie construite.

La ville est dotée de deux zones d’activité : sur la route de Confolens et sur la route de Civray.

Une autre zone artisanale se trouve au nord sur la commune de St Maurice la Clouère. La boulangerie va s’installer dans cette zone au bord de la route qui mène vers Poitiers.

Les deux principaux employeurs de la ville sont Bioalternative (sous-traitant pharmacologie et cosmétique) et Intermarché (environ 50 employés chacun).

La ville dispose d’une maison de santé, d’une école (118 élèves), d’un collège (450 élèves) et d’une MFR (Maison Familiale et Rurale). Cette MFR est un centre de formation en alternance avec internat pour des jeunes de la 4ème au post bac. La MFR étant aussi CFA, elle accueille des apprentis (130 élèves en tout).

Pour le lycée, il faut aller à Poitiers ou à Civray.

Une des caractéristiques intéressantes de cette commune : le supermarché n’a jamais eu l’autorisation d’aller s’installer dans une zone artisanale. Cela permet à tous les habitants de faire leurs courses à pied. Les autres magasins sont restés en centre-ville et jouent ainsi le rôle de « galerie commerciale »

Du point de vue culturel et sportif, la ville dispose d’une piscine, de stades, d’une bibliothèque, d’un cinéma.

Il y a une maison de la petite enfance gérée par l’Association « Mille Bulles ».

**Petites villes de demain**

La commune adhère, depuis 2020, au projet national « Petites villes de demain » qui est doté d’un fonds d’investissement de 2 milliards d’euros sur 5 ans.

Ce plan vise à redynamiser les centres-bourgs des petites communes afin que les concitoyens puissent se loger et que dans un périmètre restreint autour de chez eux (temps de déplacement à pied < 15 mn) ils puissent consommer, étudier, se divertir et se cultiver.

Un chef de projet a été embauché, payé par l’état : cette personne est chargée de l’étude pour Gençay et Valence en Poitou. Une autre personne s’occupe du projet de Civray.

**Démographie :**

15-64 ans : 884 personnes dont :

* 587 actifs
* 216 ne travaillent pas
* 81 sont chômeurs

+ de 65 ans : 22% de la population.

**Logements**

Il y a 116 logements vacants.

La ville possède 55 appartements à loyers modérés gérés par « Habitat de Vienne ».

Cela rapporte 20000 € à la ville qui doit entretenir les logements.

**Deuxième partie de la réunion** : réunion plénière du Conseil de Développement.

1. **Activités des différentes commissions**
   1. **Lien social :**   
      référents : Bernadette MESRINE et Pierre ROLAND-GOSSELIN.

Il y a eu 2 réunions.

La ComCom a fait réaliser en 2018 un état des lieux en vue d’établir une « convention territoriale globale » (2018-2021).

Cette convention se décompose en axes :

1. Penser l’action sociale de façon concertée sur le territoire ;
2. Accompagner l’accès aux droits pour les habitants
3. Renforcer l’attractivité du territoire par la valorisation des services aux familles
4. Construire un parcours d’avenir pour la jeunesse ;
5. Vivre la ruralité comme une force du territoire ;

Afin de pouvoir déterminer nos sujets d’étude et de travaux, il est important de pouvoir faire le point avec les élus sur cette convention.

Nous avons pris contact avec Mme COQUILLEAU, vice-présidente de la ComCom, en charge de la commission *Cohésion sociale, Santé, Mobilité*. Elle nous conviera à la prochaine réunion de cette commission qui aura lieu en juillet 2022.

* 1. **Développement Economique :**   
     Référente : Valérie KASTLER

Il y a eu 1 réunion.

Le principal sujet de réflexion a été autour de l’apprentissage (accueil des apprentis, leurs déplacements, offre d’emploi).

Pour éclairer la lanterne, nous voudrions avoir le point de vue de l’association des entreprises locales, Mr GIRAUD.

* 1. **Enfance Jeunesse**

Référent : Dominique CARPENTIER

Il y a eu trois réunions

Deux axes de réflexions : quid de la prise en charge de la petite enfance (jusqu’à 3 ans),  
quid de la prise en charge des jeunes (jusqu’à 17 ans)

L’historique de la ComCom fait qu’il ne semble pas y avoir de cohérence territoriale sur ce sujet.

Pour pouvoir avancer sur ce sujet, des données démographiques précises doivent être connues quant à la répartition des enfants sur le territoire par tranches d’âge. François BOCK a dit qu’il fournirait ces informations.

Avant de prendre contact avec la vice-présidente en charge de la commission Enfance Jeunesse, Mme MOUSSERION, il a semblé utile de rencontrer les dirigeants des trois associations actives dans le domaine : Cicerone, Mille Bulles et Pic et plumes.

A ces rencontres seront invités les membres de la commission Lien Social.

* 1. **Culture - Vie associative-sport**

Référente : Cécile DAIGUEMORTE-MAUDUIT étant absente, François ALAMICHEL a fait la synthèse.

Il y a eu deux réunions.

Le groupe a travaillé dans deux axes différents :

* Recenser les associations présentes sur la ComCom afin de connaître leurs répartitions sur le territoire en fonction de leurs domaines d’actions respectifs.
* Faire le recensement des équipements sportifs et culturels et de connaître qui utilise quoi.

Afin d’avoir une vue exhaustive, Louis SURREAUX a demandé au service Adhoc de la sous-préfecture de Montmorillon la liste des associations actives. En effet, la ComCom ou les différentes mairies connaissent les plus actives et surtout celles qui demandent des subventions.

Il est indispensable de savoir la répartition sur le territoire de ces associations et équipements afin que chaque « citoyen » puisse y avoir accès.

Il ne semble pas y avoir une synergie entre associations permettant par exemple de faire tourner une exposition sur le territoire, de regrouper en un ensemble communautaire les dix meilleurs musiciens de chaque fanfare ou de faire jouer une pièce de théâtre en réunissant les membres des différentes troupes amateurs.

De la même façon, il ne semble pas que les subventions attribuées par la ComCom aux associations le soient en fonction de l’utilité collective de ladite association.

Pour ce qui concerne le montant des subventions aux clubs sportifs, il est calculé au prorata du nombre d’adhérents résidant dans la ComCom. Cette subvention est versée directement à chaque club.

e) **Environnement**

Référent : Pierre ROLAND-GOSSELIN

La commission s’est réunie trois fois.

Cette commission compte 12 personnes et est donc la plus importante en nombre.

Parmi ces personnes, deux d’entre elles connaissent bien le domaine de l’énergie et du traitement des déchets. Quel que soit le sujet abordé, c’est l’occasion pour eux d’expliquer le fond des choses. Mais cela prend du temps et nous nous retrouvons a la fin des réunions en ayant reçu plein d’informations et en étant incapables de faire ressortir les points importants qui nous permettraient d’aller de l’avant et de définir un axe de travail.

Nous avons reçu Monsieur TEXIER, Vice-président en charge de la commission *Environnement, Economie circulaire et Numérique.*

Il nous a exposé le projet prioritaire de la commission qu’il préside : la « réétude » du PCAET (Plan Climat Air Energie du Territoire).

Ce Plan comprend 5 axes :

* **Axe 1 - Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes**: Réduire les consommations du résidentiel et du secteur économique / Décarboner les consommations (Changer les sources d’énergies)
* **Axe 2 - Utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie**: Produire et utiliser localement les énergies renouvelables.
* **Axe 3 - Se déplacer plus sobrement sur notre territoire et au-delà**: Favoriser et développer les mobilités douces pour tous.
* **Axe 4 - Gérer durablement les ressources naturelles de notre territoire**: Conserver le patrimoine naturel du territoire / S’appuyer sur le secteur agricole / Adapter le territoire aux effets du changement climatique
* **Axe 5 - Vers un territoire zéro-déchet** : Limiter la production de déchets, favoriser le tri des déchets et développer l’économie circulaire

La ComCom a voté un moratoire sur l’éolien en septembre 2021. Il convient en particulier d’inscrire cette décision dans le PCAET.

En fin de réunion, Monsieur TEXIER nous a proposé de nous intéresser à la notion de mobilité sur le territoire.

Cette notion de mobilité est transversale : c’est un sujet d’étude intéressant la plupart des commissions.

Ce sujet doit-il être étudié par la commission environnement ou bien faut-il faire un groupe de travail spécifique sur ce sujet ?

**Fin du tour de table des commissions**

François ALAMICHEL en conclusion précise que les membres du CODEV sont des citoyens du territoire qui ne sont pas des experts en un domaine. Ils doivent être capables d’une analyse globale et critique sur un sujet donné pour le bien commun.

Dans la discussion, il est bien sur nécessaire de prendre en compte la diversité des points de vue, ceci permettant d’enrichir les débats.

Bien sûr, chacun a ses connaissances et ses goûts : c’est le propos des commissions qui sont spécialisées dans un domaine.

**Election des Coordinateurs**

Actuellement François ALAMICHEL et Hélène BOUT sont les deux coordonnateurs.

Cela fait maintenant trois ans qu’ils le sont.

Ce fut pour eux une aventure intéressante et enrichissante et grâce à leur pugnacité, ils ont pu faire en sorte que le CODEV fonctionne correctement. La relation avec la COMCOM s’est rationalisée et les interactions avec les élus sont maintenant établies.

Hélène est maintenant conseillère municipale de Civray et souhaite donc arrêter son rôle de Coordonnatrice.

Personne ne s’est proposée : dans l’idéal, il serait bien que ce soit une femme qui postule.

La question reste entière.

La séance est levée à 21 heures

Compte rendu fait par Pierre ROLAND-GOSSELIN, secrétaire de la séance